



**COMITE
OLYMPIQUE
HAITIEN**

AFFILIE AU CIO
PANAM SPORTS
CENTRO CARIBE SPORTS

14, Impasse Garnier , Bourdon 24, Port-au-Prince, Haïti • comiteolympiquehaitien@gmail.com / Tél.: 2942 1437, 2940 1096, 2942 6866

Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire Du COH

Samedi 19 Août 2023

1. Inscription des Membres présents

Le processus d'inscription des délégués a commencé vers 9h.

2. Appel des Membres

Le Secrétaire Général adjoint procède à l'appel nominal qui confirme la présence de 41 voix sur un total de 52 possibles. Le quorum est donc constaté. Il passera au fil des travaux de l'assemblée à 43, 38, 35 et finalement 34.

Remarques autour du quorum :

Les délégués du Judo et du Golf n'ont pas été acceptés, le premier à cause des problèmes au sein de la Fédération suspendue provisoirement (le Président du COH en profite pour faire un exposé de la situation) et le second parce qu'il n'est pas membre du comité de la Fédération qu'il souhaite représenter mais il sera accepté par la suite.

Le Président, avant de commencer, a présenté la lettre envoyée par 4 fédérations (Baseball et Softball, Boxe, Lacrosse et Gymnastique) demandant à l'assemblée de se prononcer sur les mesures correctives prises contre les fédérations d'athlétisme et des sports aquatiques. Cette question sera débattue dans les questions d'intérêt général.

3. Discours d'introduction du Président

Il souhaite la bienvenue aux différents délégués qui se sont déplacés par ces temps difficiles. Il rappelle les grands rendez-vous auxquels la délégation olympique a déjà participé (Jeux Centraméricains de San Salvador) et/ou à venir (Jeux Panaméricains de Santiago et Jeux Olympiques de Paris). Il rêve de faire de Paris 2024 Notre Pari, tout en soulignant le travail ardu réalisé par le Comité Exécutif.

D'autres points ont été abordés dans son discours d'ouverture tels :

- La promotion de la Paix et de la cohésion sociale par le sport et le rôle à jouer du COH et des fédérations
- Le Projet d'amendement et/ou de révision des statuts en AGE le 30 septembre
- La Satisfaction du COH Pour la participation et le comportement de toute la délégation de San Salvador
- La présence des dirigeants haïtiens dans les instances régionales et/ou internationales de leurs disciplines sportives

4. Lecture et sanction du procès-verbal de la dernière assemblée

Remarques concernant le procès-verbal :

- A la page 3, correction à apporter 'la' Fédération.
 - Explications souhaitées sur les vocables 'Fédérations sportives et sportives cérébrales'.
- La différence est faite par le Secrétaire Général adjoint.

Vote pour approbation du procès-verbal :

Oui : 39 – Non : 0 – Abstention : 2

Le procès-verbal est approuvé

5. Correspondance relative à cette assemblée

Le Président présente la lettre de la Fédération des Sports Aquatiques qui souhaite que les sanctions votées contre cette Fédération soient portées à l'ordre du jour. La question sera soumise à l'appréciation de l'assemblée dans les questions d'intérêt général.

6. Rapport du Président et de Secrétaire Général au nom du Comité Exécutif

Ce rapport porte sur:

- les réunions du Secrétaire Général avec la Solidarité Olympique
- sa visite au CIO, la maison olympique, le Musée et les archives ainsi que les personnes rencontrées



- la participation de deux représentants du COH, Mme Joseph et M. Fong, à la réunion des chefs de mission, à Houston au Texas, en préparation des J.O. de Paris ;
- les nouveaux programmes de Panamsports ;
- le séminaire pour les chefs de mission pour les jeux de Santiago. Messieurs Blanchet et Fong y ont assisté ;
- la participation du Chef de Mission pour les Jeux de San Salvador, M. Fong ;
- l'organisation du cours d'administration sportive ;
- le séminaire organisé par le CIO sur la Journée Olympique ;
- la tenue de la journée olympique sous le thème 'Let's Move' avec deux disciplines sportives, le Futsal et le Basket 3x3 ;
- la participation du SG et de la Conseillère Stéphane Rébu à l'assemblée générale de Centro Caribe Sports ;
- la participation de la délégation olympique aux Jeux Centraméricains de San Salvador ;
- la réunion des Chefs de Missions pour Paris 2024 avec la participation de Mme Joseph.

Commentaires autour du rapport :

- o Les délégués de Fédérations ont abordé l'épineux problème des déplacements des délégations sportives et les cas de refus d'octroi de visa par les pays concernés et/ou les pays de transit. Une rencontre est fixée au samedi 26 août, à 10h au local du COH.
- o La passation du Centre Sport pour l'Espoir au COH.

Selon le Président, le processus est devenu difficile à cause des problèmes d'accès au centre, des différents documents de passation qui sont encore en cours et la question de financement du fonctionnement du Centre.

La présentation est disponible pour consultation.

7. Rapport des Commissions

- *Commission Femme et sport*

La Présidente de cette Commission, Mme Vorbe, présente en ligne, fait état d'un projet qui devrait inciter les jeunes à la pratique d'une discipline sportive. Un projet pilote, avec 2 écoles sera lancé et après, le projet sera étendu à beaucoup plus d'écoles via le Ministère des Sports. Beaucoup d'athlètes travaillent mais la relève au niveau international n'est pas encore assurée.

Chaque Fédération, à travers ce projet, aura la possibilité de faire la promotion de sa discipline sportive.

- *Commission Olympique et technique*

Le Président, M. Fong, présente d'abord les objectifs de la Commission qui est d'accompagner le COH dans différents aspects techniques.

Il poursuit en développant les éléments suivants :

- L'Accompagnement qui comprend différents programmes et cours : Bourses Olympiques, programmes pour entraîneurs, programmes pour les fédérations sportives (sports individuels et/ou d'équipes), les cours MEMOS, PAISAC et CISEL
- Fédérations en situation délicate : athlétisme, natation, Judo, Boxe
- Rendement et Efficacité : travailler avec les Fédérations, le COH, les athlètes, aider dans la gestion de certains conflits et établir une base de données pour les athlètes
- Les Jeux : aider les Fédérations à en comprendre les enjeux, procéder avec elles aux différentes étapes de participation, travailler sur la fidélisation des athlètes
- Contribuer aux activités : cours, journée olympique et rencontre avec différents acteurs.

Recommandation de la Commission

Que les Fédérations comptent moins de dirigeants mais au moins quatre (4) personnes qualifiées : le Président, le Secrétaire Général, le Trésorier et le Directeur Technique.

Remarques concernant la présentation

- Penser à organiser la journée olympique dans des villes de Province, accompagner les athlètes prometteurs et faciliter leur intégration dans les centres d'entraînement spécialisés (Tennis de Table)
- Sélection des images des athlètes et/ou des disciplines sportives, comment le faire ? Moyens pour évaluer adéquatement les différentes fédérations ? La Commission devrait être plus sur le terrain et plus proche des fédérations les moins actives pour mieux les booster et connaître leur réalité (Gymnastique)
- Les Fédérations de boxe et de football ont remercié (le dernier rapporté par le Chef de Mission) le COH pour son support en général et surtout pendant les CAC Games.
Le Rapport est disponible pour consultation.

- La Commission des Athlètes

Cette commission est présidée par Josué Desprez.

Il précise que la Commission est nouvelle, elle n'est pas un syndicat mais un pont entre le COH et les athlètes.

Réalisations de la Commission :

- Plusieurs rencontres avec le CIO
- Travail sur un projet de statuts
- Rencontre avec différents athlètes
- Organisation de séminaires
- Création de comptes Instagram et Tik Tok
- Participation au forum des commissions des athlètes
- Organisation prochaine d'un forum avec les athlètes, au local du COH pour traiter de la transition vers une vie normale après la carrière sportive, des substances composant les protéines et vitamines, de l'importance des femmes dans le sport, de l'utilisation des réseaux sociaux et des matières plastiques. Un kit sera remis aux athlètes comprenant un képi, un maillot, un sac avec les logos de Panamsports, de la SO, du COH et de la commission des athlètes.

Souhaits de la Commission : Recevoir plus de photos et de vidéos des performances des athlètes pour une meilleure exposition de leur talent et potentiel.

Remerciement au COH pour les contacts établis avec l'athlète ayant subi une crise cardiaque après les Jeux CAC.

8. Rapport de l'audit de l'année 2022

Mme Kimberline Sophia, déléguée par la maison d'audit présente deux rapports techniques à l'Assemblée : un rapport de mission et un rapport du contrôle externe.

A la question de l'Assemblée sur la gestion du COH par le Comité Exécutif, la réponse de l'auditeur est : le COH fait preuve d'une gestion impeccable.

Les rapports sont disponibles et peuvent être consultés aux bureaux du COH.

9. Rapport du Trésorier

Deux rapports sont présentés par le Trésorier : L'exécution budgétaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 pour vote et l'exécution budgétaire du 1^{er} janvier au 30 juin 2023.

Remarques :

Les parenthèses apparaissant dans le document devraient être revues par elle font état d'un déficit alors que le montant final représente un excédent et non un déficit.

Le délégué de la Fédération de Tennis, en ligne, voulait voter mais le Président souligne que le vote par visioconférence n'est pas encore établi dans les statuts.

Vote de l'exécution budgétaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Oui : 38 – Non : 0 – Abstention : 0.

Exécution budgétaire approuvée

On attend que la deuxième partie de l'exécution budgétaire de 2023 soit préparée pour voter le document dans son intégralité.

Les documents sont disponibles à la comptabilité pour consultation.

10. Affiliation des Fédérations et Associations

Le COH a reçu une correspondance de la Fédération d'Aviron réclamant son affiliation au sein de la grande famille olympique.

Le Président fait la genèse de la situation : Le fédération concernée devait organiser des activités et inviter d'autres fédérations à y assister.

L'assemblée a accordé la parole au représentant de cette discipline qui mentionne qu'une activité a bien été organisée mais l'invitation était envoyée tardivement au COH et aux fédérations.

Recommandations de l'assemblée :

Elle accorde quatre (4) mois aux responsables de ladite fédération pour corriger toutes les erreurs. Ils doivent rencontrer le Secrétaire Général pour revoir les documents soumis et organiser pendant la période des activités réelles.

11. Questions d'intérêt général

Lettre des quatre Fédérations pour revoir les mesures disciplinaires votées contre certaines Fédérations.

Le cas de chaque Fédération est traité séparément.

Le Judo :

Le Président fait le rappel de la situation du judo qui est présentement divisé en deux groupes. Le Président avait une fois présenté sa démission pour se rétracter après. Une mesure de suspension provisoire est prise par le CE du COH qui en a informé la Fédération internationale de Judo. Cette dernière a promis de se pencher sur la question et de nous répondre.

Décision de l'assemblée : Attendre la réponse de la FIJ avant de se prononcer.

Les Sports Aquatiques :

Rappel

Les mesures disciplinaires votées à l'encontre de cette Fédération arrivent à terme le 10 octobre 2023, la prochaine assemblée est prévue pour le mois de décembre, de ce fait l'assemblée est invitée à se prononcer sur ces mesures.

Commentaires des délégués :

- Le Baseball, signataire de la lettre regrette son envoi puisque les responsables de la fédération continuent d'insulter le COH.
- Le Tennis de Table ne cautionne pas le comportement des responsables de la fédération mais souhaite qu'on demande au Président fautif de présenter une lettre d'excuse publique au COH avant d'adopter de nouvelles mesures.
- Triathlon pense que quelqu'un qui commet une infraction doit en payer le prix.
- La Boxe estime que le comportement et les propos des responsables est un manque de respect vis-à-vis de toute l'assemblée.

- Le Karaté, pour sa part, trouve insultant de revenir sur la table avec le dossier de cette fédération car les propos de ses responsables sont très négatifs à l'égard du COH.

Décisions de l'assemblée : Voter une suspension de trois (3) ans contre la fédération.

Vote de la sanction :

Oui : 33 – Non : 0 – Abstention : 2.

Mesure approuvée

L'athlétisme :

Comme pour la Fédération des Sports Aquatiques, la mesure disciplinaire arrive à terme le 10 octobre.

Commentaires :

- Le Baseball suggère de réintégrer la fédération quitte à désigner une commission pour la représenter.
- Le Tennis de Table avance que contrairement à la Natation, les dirigeants n'ont rien écrit d'offensant contre le COH. D'autres membres ne sont pas sanctionnés, si on nomme une commission il faudrait inclure tous les membres dans la sanction.
- Triathlon pense qu'il s'agit d'une usurpation par les membres actuels de la Fédération. Ils avaient organisé une réunion transformée en Assemblée Générale.

Résolution de l'assemblée :

A partir du 10 octobre 2023, la Fédération Haïtienne d'Athlétisme sera réintégrée dans la grande famille olympique.

Vote de la décision :

Oui : 34 – Non : 0 – Abstention : 0.

Décision approuvée

Le Président clôture les travaux de l'Assemblée à 3h35 pm.


Patrick B. BLANCHET
Secrétaire Général




Hans LARSEN
Président